

**Atelier d'élaboration du Cadre de Travail de la Plateforme Nationale de Coordination du  
Financement de la Santé, Yamoussoukro 15, 16, 17 septembre 2021**

**Rapport Conjoint de Partenaires (OMS, UNICEF, ONUSIDA)**

**Contexte**

La Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé a été créée en avril 2019 par arrêté n°260/PM/CAB. Elle dispose de 3 organes : (i) le Comité de Pilotage (Copil) organe de décision, (ii) le Secrétariat Technique, organe d'exécution et les (iii) quatre Groupes Techniques de Travail (GTT) chargés de l'étude des questions spécifiques arrêtées par le Copil. Les quatre thématiques identifiées et traitées dans les GTT sont :

- Achat stratégique et CMU (GTT1) ;
- Réforme Hospitalière et de la décentralisation et processus d'opérationnalisation des Districts (GTT2) ;
- Efficience et pérennisation du financement (GTT3) ;
- Suivi et évaluation (GTT4).

Depuis février 2020, la PNCFS n'a pas tenue de réunion, ce qui n'a pas permis aux GTT de rendre compte de leurs réalisations. Aussi, les GTT ont tenu qu'en moyenne 2 réunions par rapport aux six réunions prévues depuis leur mise en place en août 2020. Ceci a justifié l'élaboration d'un atelier d'élaboration du cadre de travail de la PNCFS afin de lui permettre de déployer les actions prévues.

**Déroulé de l'atelier et points clés discutés**

L'atelier d'élaboration du cadre de Travail de la PNCFS a eu la participation des acteurs des ministères techniques, du secteur privé, de la société civile et des PTFs. L'ouverture a été faite par le Directeur Général de la santé avec la présence du représentant du cabinet du ministre en charge de la santé et de la représentante de l'OMS au nom des partenaires présents à l'atelier. Dans son propos liminaire, il a salué le niveau de représentativité à l'atelier et remercié la société civile, le secteur privé pour leur implication. Il a également adressé ses remerciements aux PTFs pour leur soutien constant dans le processus de mise en place de la PNCFS et de sa redynamisation, en particulier l'OMS pour son appui financier dans l'élaboration du cadre de travail. Notons que sur 52 participants attendus, 38 de participants ont été présents soit 73% de taux de participation, taux appréciable. Faisant suite à la cérémonie d'ouverture, une présentation introductive à l'atelier a été faite par l'officier de liaison et a permis de ressortir 4 points d'attention clés :

- Point d'ancrage institutionnel de chaque GTT ;
- Renouvellement des représentants de structures absents au niveau des GTT, du Secrétariat Permanent et du Comité de Pilotage;
- Communication sur les activités menées par les GTT pour une meilleure visibilité des actions de la PNCFS ;
- Coordination entre la PNCFS et les autres mécanismes sectoriels (Plateforme COVID 19, mécanisme de coordination du secteur de la santé, Groupe Sectoriel Santé des PTFs...)

Les discussions ont essentiellement porté sur le fonctionnement et les activités des GTT et l'articulation des organes de la PNCFS. L'atelier a également permis de recueillir les attentes des participants vis-à-vis de la PNCFS.

- Redynamiser le fonctionnement des GTT
- Redevabilité des membres de la plateforme et des GTT
- Partage d'expérience : société civile, partenaires (présenter les initiatives)
- Disponibilité de l'officier de liaison GFF (bonne pratique)

**Recommandations clés de l'atelier**

Plusieurs recommandations ont été discutées à l'atelier et les plus essentielles sont :

- Bonne appropriation du cadre de travail de la PNCFS par le Ministère en charge du budget et du Portefeuille de l'Etat, par le ministère du plan et du Développement pour améliorer le plaidoyer vu qu'il s'agit de stratégie sur le financement de la santé ;
- Renforcer le plaidoyer à l'attention du Gouvernement, des PTFs, du secteur privé et de la société civile pour une bonne mise en œuvre du Cadre de Travail
- Comblent le Gap de financement du cadre de travail et améliorer le niveau de financement domestique de la santé.